



Amélioration des connaissances sur les algues de Rive et leur récolte pour une gestion Durable

Contexte

Depuis 2018, la récolte d'algues de rive est gérée par le CRPMEM qui, en accord avec les récoltants et les scientifiques réunis au sein du Groupe de travail dédié, met en place des outils et mesures de gestion pour assurer une **exploitation durable de la ressource**. Il coordonne pour cela des programmes d'amélioration des connaissances tel qu'Agriad.



Présentation

Mené en collaboration entre le CRPMEM Bretagne, les CDPMEM 22 et 29, la STATION BIOLOGIQUE de ROSCOFF et AGROCAMPUS OUEST, le projet Agriad vise à mieux connaître :



- La ressource exploitée
- L'impact des pratiques actuelles
- L'activité de récolte

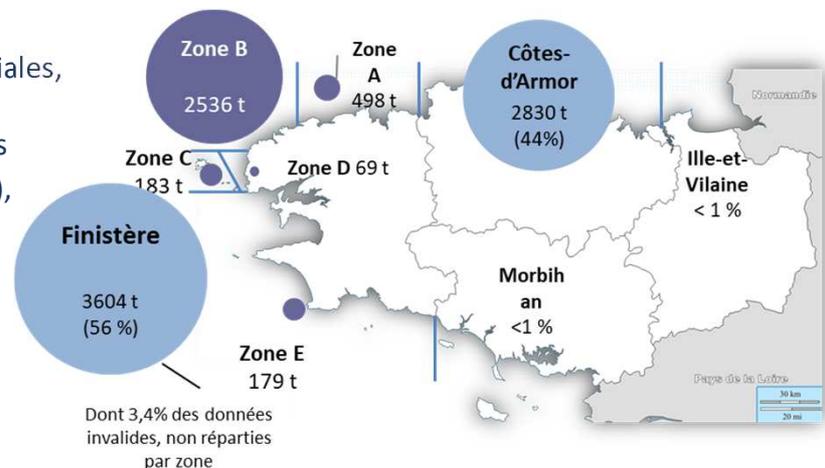
Il s'appuie pour cela sur des expérimentations scientifiques de terrain et sur le suivi des prélèvements.

Objectifs et méthode

Sur la base des résultats obtenus, des **ajustements à la réglementation** en vigueur inhérente à l'activité de récolte et des **pratiques** sont proposés et discutés.

Pour cela sont étudiés :

- La répartition et la biologie d'espèces commerciales,
- Les impacts de diverses intensités et contraintes de récolte (mode et hauteur de coupe, période),
- La répartition spatio-temporelle de la récolte et son évolution pour toutes les espèces récoltées.



Répartition spatiale de la récolte en 2021 d'après les données fournies aux DDTM's bretonnes

Programme porté par le Comité Régional des Pêches Maritimes et des Elevages Marins de Bretagne avec le financement de :

AGRID

Amélioration des connaissances sur les algues de Rive et leur récolte pour une gestion Durable

Espèces cibles

Ascophyllum nodosum

Croissance lente

La plus récoltée en Bretagne (tonnage)

Palmaria palmata

Très prisée

Biomasse fluctuante

Chondrus crispus et Mastocarpus stellatus

Régression observée de la biomasse

Causes méconnues

Spécificités du programme

Le programme implique fortement les récoltants dans le déroulement de ses différentes étapes en particulier dans la mise en œuvre des protocoles de terrain. L'intérêt de la démarche est multiple : prise en compte de leurs connaissances empiriques de terrain, meilleure appropriation de la réglementation, mise en œuvre d'une gestion cohérente de la ressource avec les pratiques et attentes des professionnels.

En résumé

Budget :



500 976 €

Durée :



42 mois

Emprise spatiale :



Littoral breton

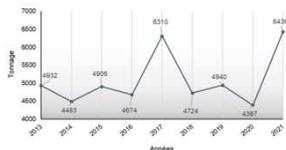
Partenaires impliqués dans la réalisation :



2 structures scientifiques

Récoltants professionnels et leurs représentants (CRPMEM, CDPMEM 22 et 29)

Livrables :



Analyse de la récolte pour toutes les espèces



1 rapport / espèce cible (bilan des travaux et préconisations de gestion)

Programme porté par le Comité Régional des Pêches Maritimes et des Elevages Marins de Bretagne avec le financement de :